

DIRECTEUR ADJOINT DE L'ANTENNE LOCALE DE JEUNESSE

Ses qualités seront :

- L'expérience chrétienne
- L'amour des âmes
- Etre enthousiaste et communicatif
- Savoir être à l'écoute des autres

Son premier rôle est de motiver les jeunes de manière à ce qu'ils travaillent ensemble et sachent assumer des responsabilités importantes.

Le directeur adjoint de la jeunesse collabore étroitement avec le directeur responsable et le secrétariat dans l'organisation des programmes de la jeunesse de l'église qui seront présentés au comité de jeunesse.

Le comité de la jeunesse comprend :

- Les responsables de jeunesse et de sections nommés par l'église
- Le directeur du Ministère Personnel si possible pour ce qui concerne les activités missionnaires en collaboration avec la jeunesse
- L'ancien d'église désigné par le conseil des anciens

Ces réunions devraient comprendre un temps réservé à la prière et à la méditation et l'on devrait y étudier les moyens à mettre en œuvre pour aider les jeunes dans leur spiritualité. Des moments doivent être consacrés aux animateurs pour les écouter et les aider dans leur cheminement spirituel avec la participation de l'ancien ou/et du pasteur.

Le comité doit veiller à ce que les réunions soient organisées pour les jeunes et agir en harmonie avec les décisions du comité d'église en collaboration avec les autres départements. Il doit élaborer et étudier les projets du département.

Si la société de jeunesse veut atteindre ses objectifs, il lui faut faire des plans à court, moyen et long termes. comité de jeunesse.